

Centres africains de contrôle et de prévention des maladies

Administration de vaccins sûrs dans le contexte de la COVID-19 en Afrique



Contexte

Les vaccinations sont un service de santé essentiel qui protège les personnes sensibles contre les maladies évitables par la vaccination (VPD).¹ Tout en s'engageant à maintenir les systèmes de vaccination, les pays devraient utiliser des approches qui respectent le principe du «do-no-harm» (ne causer aucun préjudice) et empêchent la transmission de la COVID-19, tout en fournissant des services de vaccination. Les visites de vaccination peuvent être utilisées comme des occasions de diffuser des messages de santé publique qui encouragent les comportements réduisant le risque de transmission de COVID-19, d'identifier les signes et les symptômes de la maladie et de fournir des conseils sur les mesures à prendre en cas d'apparition de symptômes.

Dimension des risques

Les travailleurs de la santé/vaccinateurs et les personnes vaccinées peuvent être exposés à la COVID-19, mais l'adhésion aux mesures de prévention et de contrôle des infections (PCI) peut réduire le risque de transmission. Les contrôles administratifs, y compris le dépistage et le triage universels, et les contrôles environnementaux, y compris l'utilisation d'espaces extérieurs, doivent être mis en œuvre comme indiqué dans le guide des centres de santé primaire publié par les CDC Afrique. Si les vaccins doivent être administrés à l'intérieur, les fenêtres doivent être ouvertes pour augmenter la circulation de l'air. L'utilisation d'équipements de protection individuelle appropriés par tous les travailleurs de la santé et [l'utilisation universelle de masques en tissu](#) par les personnes vaccinées, leurs mères ou les adultes qui les accompagnent, peuvent également réduire le risque de transmission.



Protection du personnel de santé et des patients contre l'infection

Cela implique des contrôles administratifs, des contrôles environnementaux et des équipements de protection individuelle.



Contrôles administratifs

- Les activités de vaccination ne doivent être entreprises que si elles sont conformes aux directives de l'IPC de l'OMS sur la réduction de la transmission de COVID-19.²
- Modifier les lieux des séances pour garantir la séparation des services de vaccination et des zones de traitement, et informer de manière proactive les communautés sur cette stratégie tout en renforçant l'importance de la vaccination.³
- Mettre en place un processus de dépistage avant d'autoriser l'entrée dans la zone de vaccination.²
- Veiller à ce que les vaccinateurs soient formés aux bases de la prévention des infections.² Respecter rigoureusement les bonnes pratiques de CIP pour protéger les travailleurs de la santé contre COVID-19 et les autres agents pathogènes transmis de personne à personne ou par piqûre d'aiguille, conformément aux recommandations de l'OMS.²
- Pour limiter la transmission de COVID-19 tout en vaccinant les enfants de moins de 2 ans, l'OMS recommande qu'une seule personne accompagne l'enfant à vacciner.
- Veiller à ce que des politiques et des ressources soient disponibles pour fournir aux vaccinateurs un équipement de protection individuelle et des produits d'hygiène des mains adéquats.
- Les enfants de moins de 5 ans n'ont pas besoin de masque.⁴ Pour réduire au minimum le faible risque qu'un nourrisson ou un jeune enfant puisse transmettre le virus, il faut le faire face à sa mère ou à l'adulte qui l'accompagne pendant l'injection. Pour les nourrissons, l'allaitement au sein peut se poursuivre tout au long de la grossesse si la mère allaite.
- Si le vaccin anti-polio oral (VPO) est administré, la mère de l'enfant ou l'adulte qui l'accompagne peut recevoir le flacon et lui administrer les gouttes nécessaires sous surveillance.²

¹Organisation mondiale de la santé et Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). Vaccination dans le contexte de la pandémie de COVID-19 : foire aux questions (FAQ), 16 avril 2020. Genève : Organisation mondiale de la santé ; 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://apps.who.int/iris/handle/10665/331818>

²Organisation mondiale de la santé. Cadre pour la prise de décision : Mise en œuvre de campagnes de vaccination de masse dans le cadre de la COVID-19. Genève : Organisation mondiale de la santé ; 2020.

³Organisation mondiale de la santé. Maintien des services de santé essentiels : Guide opérationnel pour le contexte COVID-19 : Orientations provisoires, 1er juin 2020. Genève : Organisation mondiale de la santé ; 2020.

⁴Organisation mondiale de la santé. Utilisation des masques dans le cadre de COVID-19 : Orientations provisoires, 1er décembre 2020. Genève : Organisation mondiale de la santé ; 2020.

- Pour les enfants trop grands pour rester sur les genoux d'un adulte accompagnateur, le visage de l'enfant doit être tourné vers l'adulte accompagnateur pendant l'administration de l'injection.
- Veillez à ce que des panneaux soient placés à des endroits stratégiques pour diriger le flux des patients et leur rappeler le port du masque, l'éloignement physique et l'hygiène des mains.

Contrôles environnementaux

- Dans la mesure du possible, les vaccins doivent être administrés à l'extérieur. Si cela n'est pas possible, il faut utiliser une pièce avec une grande ventilation - fenêtres et portes ouvertes -.
- Comme pour toutes les activités des centres de santé primaire (SSP) ou d'autres institutions, il faut éviter l'entassement. Les patients en attente doivent faire la queue en laissant un espace de 2 mètres entre les personnes. Si deux mètres ne sont pas possibles en raison de contraintes d'espace, un minimum d'un mètre devrait être maintenu. Marquez un espace d'au moins 1 mètre sur le sol avec de la craie, des marqueurs ou du ruban adhésif pour encourager un éloignement sûr.
- Assurez-vous d'un accès adéquat aux fournitures de CIP (par exemple, masques, rince-mains à base d'alcool ou stations de lavage des mains avec de l'eau et du savon).²

Équipement de protection individuelle

Le CDC Afrique a élaboré une mise à jour du guide COVID-19, Utilisation de l'équipement de protection individuelle pour différents environnements et activités cliniques. Le risque de transmission du virus par des personnes asymptomatiques est élevé, et TOUS les adultes, y compris les travailleurs de santé et ceux qui amènent des enfants à la vaccination, devraient porter des masques.

Équipements de protection individuelle pour le personnel de santé

Travailleurs/ personnel de la santé	Activité	Recommandation en matière d'EPI
Agents de santé, agents de santé communautaire	Dépistage préliminaire n'impliquant pas de contact direct (triage) avant l'administration du vaccin	Masque médical Protection des yeux ¹
Travailleurs de la santé	Contact direct lors de l'administration de vaccins	Masque médical Protection des yeux Hygiène des mains ²
Gestion des foules	Gestion des foules en extérieur	Masque médical (si à l'intérieur, La protection des yeux devrait également être utilisé)

Mesures visant à réduire le risque de transmission pour les personnes vaccinées

Individuelle	Recommandation
Parent/tuteur accompagnant l'enfant	Masque facial en tissu/masque médical*
Les enfants à l'âge auquel un pays recommande le port du masque et adolescents	Masque facial en tissu/masque médical*
Les enfants de moins de 5 ans	Aucun besoin d'EPI ; cependant, ils doivent être tournés vers la mère/parent/tuteur lors de l'administration du vaccin.
Adultes recevant une vaccination	Masque facial en tissu/masque médical

*Si le bénéficiaire du vaccin et le parent/tuteur accompagnant un enfant n'ont pas leurs propres masques, l'établissement de soins de santé doit fournir des masques médicaux.

JANVIER 2021

(Footnotes)

¹L'utilisation de protections oculaires est recommandée lorsqu'il est difficile de maintenir une distance physique suffisante (1-2 mètres) ou de mettre en place des barrières physiques pour le point de triage.

²Se laver les mains après chaque bénéficiaire avec de l'eau et du savon ou un désinfectant pour les mains contenant 60 à 80 % d'alcool. N'utilisez des gants (non stériles) que s'il existe un risque de contact direct avec du sang et des liquides organiques, une peau non intacte est prévue (par exemple, éruption, lésion, coupure), comme l'indique l'évaluation des risques effectuée avant chaque interaction avec les bénéficiaires. Si des gants sont utilisés, le vaccinateur doit les changer entre chaque receveur, les jeter dans une poubelle avec couvercle, et procéder à l'hygiène des mains.



Africa Centres for Disease Control and Prevention (Africa CDC), African Union Commission
Roosevelt Street W21 K19, Addis Ababa, Ethiopia

+251 11 551 7700 africacdc@africa-union.org www.africacdc.org africacdc @AfricaCDC